

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 8 juillet 2024

Délibération n° CP-2024-3459

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fondation innovation et transitions (FIT) pour l'organisation de la 17ème édition des Journées de l'économie (Jéco) du 5 au 7 novembre 2024 à Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 21 juin 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Nathalie Dehan

Présents : M. B. Artigny, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Gersperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à M. M. Vincent), M. P. Athanaze (pouvoir à Mme I. Petiot), Mme C. Brossaud (pouvoir à Mme N. Dehan), M. J. Camus (pouvoir à Mme B. Collin), Mme R-F. Fournillon (pouvoir à M. M. Grivel), Mme Z. Khelifi (pouvoir à Mme L. Vacher), M. L. Pelaez (pouvoir à Mme N. Sibeud), M. J-C. Ray (pouvoir à Mme V. Brunel).

Absent non excusé : M. R. Debû.

Commission permanente du 8 juillet 2024**Délibération n° CP-2024-3459**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fondation innovation et transitions (FIT) pour l'organisation de la 17ème édition des Journées de l'économie (Jéco) du 5 au 7 novembre 2024 à Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

La Commission permanente,

Vu le rapport du 19 juin 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

La FIT, anciennement Fondation pour l'Université de Lyon, est une fondation reconnue d'utilité publique, régie par des statuts approuvés par arrêté ministériel du 20 décembre 2022. Elle a été créée par des acteurs socio-économiques, académiques et institutionnels avec pour ambition de favoriser le progrès de la connaissance et de l'innovation, en portant des actions soutenues par des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et du monde socio-économique. Elle entend contribuer à un développement scientifique, environnemental, social, économique et culturel, équilibré et solidaire sur le territoire, en agissant au service de l'intérêt général.

Parmi ses différentes actions, la FIT organise annuellement les Jéco. Créées et organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de Pascal Le Merrer, enseignant à l'École normale supérieure de Lyon, les Jéco restent, à ce jour, un évènement unique.

Conçues comme un rendez-vous annuel avec le grand public, leur objectif est de présenter aux citoyens une approche pédagogique des grands sujets actuels de l'économie et un espace de débats pour une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes économiques et sociaux contemporains. Il s'agit d'un évènement gratuit, accessible sur inscription.

Les Jéco offrent une occasion d'ouvrir la réflexion économique à un large public en conciliant la présentation pédagogique des analyses et les débats entre économistes, chefs d'entreprise, journalistes, acteurs sociaux et responsables politiques. Elles s'organisent avec le concours des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

La FIT sollicite le soutien de la Métropole pour l'organisation des Jéco 2024 à Lyon.

II - Objectifs

La Métropole est l'un des principaux partenaires de l'évènement. Le soutien qu'elle apporte à celui-ci a pour objectif de contribuer à le conforter en tant qu'évènement de référence et grand public sur les sciences économiques au niveau national.

Les Jéco sont aussi l'occasion pour la Métropole d'accroître la visibilité nationale du territoire comme lieu de débat économique et de valoriser son dynamisme économique et ses ressources universitaires. La couverture médiatique que connaît l'événement est une opportunité pour valoriser le territoire grâce à la présence, durant trois jours, de personnalités nationales et internationales.

Au regard de l'intérêt que représente cet événement, de son rayonnement et de son ampleur grandissante en termes de public concerné, la Métropole souhaite renouveler son soutien à l'organisation de cette manifestation.

III - Compte-rendu de l'édition 2023 et bilan

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2023-2597 du 16 octobre 2023, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FIT pour la tenue, à Lyon, de la 16^{ème} édition des Jéco du 14 au 16 novembre 2023.

Cette 16^{ème} édition a réuni de prestigieux intervenants du monde économique et politique autour du thème Surmonter nos fragilités. Dans des sociétés occidentales construites en partie sur un modèle basé sur le progrès matériel, scientifique et social, l'actualité des dernières années avec les crises financières, sanitaires, géopolitiques, sociétales et environnementales nous révèle les multiples fragilités auxquelles nous sommes confrontés. L'événement a permis d'explorer des solutions collectives qui supposent que nous réinventons nos modes de vie et nos rapports aux autres et à l'environnement.

Des sujets tels que la résilience de nos sociétés, le dialogue social, la transformation de l'industrie, le coût du logement dans les grandes villes ou encore la participation citoyenne ont pu être traités. Cette 16^{ème} édition a accueilli des économistes de renommée mondiale comme Esther Duflot, Philippe Aghion, Gilbert Cette ou encore Florence Jany-Catrice et Emmanuelle Auriol. Les représentants du monde socio-économique ont répondu présents avec des intervenants tels que Jean-Noel Barrot, Agnès Benassy-Quéré, Patrick Artus, Emmanuelle Assouan, Pierre-Cyril Hautecoeur ou encore François Villeroy de Galhau.

Depuis trois ans, les Jéco proposent un format hybride avec des conférences en présentiel et en digital. Ce dernier format permet d'intéresser davantage le public comme des salariés en entreprise qui peuvent suivre le programme sur internet sans se déplacer. L'événement a ainsi réuni plus de 270 intervenants autour de 73 conférences (60 en présentiel et 13 exclusivement en ligne). Plus de 48 600 participants (en cumulé) ont assisté à l'événement avec 20 150 participants physiques et 28 480 connexions en direct et en rediffusion pour visualiser les conférences en ligne. Pour cette édition, 35 % des participants étaient des étudiants, 21 % des retraités et 9 % des cadres d'entreprise.

Les Jéco ont continué à accroître leur présence sur internet et les réseaux sociaux, engagée depuis déjà quelques années. En 2023, les Jéco ont poursuivi le développement de leur bibliothèque virtuelle sur internet, sur le site touteconomie.org, pour faciliter l'accès aux analyses et informations économiques avec plus 997 vidéos, soit plus de 1 062 heures de visionnage. Le site internet de l'événement a reçu 91 423 visites en 2023, dont 19 835 la semaine de la manifestation. Par ailleurs, le nombre d'abonnés aux comptes Jéco sur les différents réseaux sociaux reste stable : 3 025 abonnés pour Twitter, 6 041 pour la chaîne YouTube et 1 900 pour le profil LinkedIn.

L'expertise de la Métropole a été valorisée avec l'intervention de vice-présidents sur des sujets à fort enjeu comme la dynamique entrepreneuriale, l'économie sociale et solidaire, les mobilités ou encore le sans-abrisme.

L'événement répond aux attentes des participants avec plus de 98 % des personnes interrogées qui se déclarent satisfaites de l'événement et 89 % qui estiment de bonne qualité les échanges entre les intervenants.

La couverture médiatique des Jéco 2023 est particulièrement satisfaisante avec plus de 118 retombées, dont 63 au niveau national, dans plus de 110 médias (huit reportages télévisés ou radio, 35 articles dans la presse écrite et 73 sur internet). En parallèle, la Métropole a mis à disposition des Jéco 167 panneaux JC Decaux sur le territoire une semaine en amont de l'événement.

Lancés en 2018, les Jéco étudiants proposent de favoriser les échanges entre étudiants en économie et chercheurs avec un intérêt partagé autour de sujets qui mobilisent les économistes aujourd'hui. A l'occasion de cette 16^{ème} édition, les Jéco ont accueilli une quinzaine de délégations d'étudiants d'universités de France et Belgique, en master et doctorat d'économie, qui ont pu échanger avec des économistes de renom sur leur parcours et leur vision des enjeux économiques.

IV - Programme de l'édition 2024 et plan de financement prévisionnel

La 17^{ème} édition des Jéco se tiendra à Lyon du 5 au 7 novembre 2024 et accueillera, cette année encore, de prestigieux intervenants du monde économique et politique.

Cette édition des Jéco permettra de réfléchir aux pistes pour transformer nos sociétés et répondre aux enjeux économiques et sociaux au niveau mondial, européen, national et local, en croisant les analyses des chercheurs, des experts des administrations, des politiques, des chefs d'entreprises, des acteurs sociaux et des journalistes tout en favorisant les échanges avec le public.

L'édition 2024 proposera une soixantaine de conférences en présentiel avec plus de 250 intervenants. Une partie du programme sera de nouveau accessible en digital pour toucher un panel plus large de citoyens, avec une vingtaine de conférences enregistrées et retransmises. Des sujets tels que la réindustrialisation en France, la biodiversité, la décarbonation des mobilités urbaines, etc. seront traités lors des conférences.

L'organisation des conférences est validée par un comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce comité est co-présidé par Céline Antonin de l'Observatoire Français des conjonctures économiques et Philippe Aghion du Collège de France.

Aujourd'hui, les Jéco ont atteint une taille adaptée aux ambitions initiales de l'événement avec environ 50 000 participants en cumulé. Reprenant le format des éditions précédentes, les Jéco poursuivront l'objectif de participer à une meilleure compréhension de l'économie par le grand public et de renforcer la visibilité nationale de la Métropole en matière économique. Il s'agira, notamment, de confirmer la réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international.

Des actions seront engagées afin d'apporter des améliorations à l'événement et développer :

- la participation des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- les partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise,
- la poursuite de l'accueil de délégations d'étudiants francophones,
- le recrutement de nouveaux partenaires privés et publics afin de sécuriser le développement de l'événement.

Par ailleurs, les Jéco s'engagent à faire de cette 17^{ème} édition un événement à impact positif pour le territoire. Il s'agira d'organiser un événement qui s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociale (ancrage territorial, inclusion, achats responsables, etc.) et qui limite son impact écologique (prévention des déchets, maîtrise de l'impact carbone, optimisation des ressources etc.).

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2024 s'élève à 370 000 €.

Dépenses	Budget (en €)	Recettes	Budget (en €)
communication	50 000	Banque populaire	60 000
logistique	45 000	Caisse d'épargne Rhône-Alpes	60 000
prise en charge des intervenants	40 000	Métropole	52 600
frais de personnel	200 000	Caisse des dépôts et consignations	40 000
frais de fonctionnement	10 000	Banque de France	30 000
frais de gestion	25 000	Institut national de la statistique et des études économiques	30 000
		Université Lyon 3	10 000
		APICIL	20 000
		Lyon Parc Auto	10 000
		Algoé	10 000
		Boehringer	10 000
		Kéolis	10 000
		Transdev	10 000
		RTE	10 000
		Engie	7 400
Total	370 000	Total	370 000

Il est donc proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FIT pour l'organisation de l'édition 2024 des Jéco à Lyon, soit un montant équivalent à la subvention accordée en 2023 et les années précédentes ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FIT dans le cadre de la préparation et de l'organisation de la 17^{ème} édition des Jéco du 5 au 7 novembre 2024 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la FIT, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 52 600 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 65 - opération n° 0P02O5802.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 9 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240708-324411-DE-1-1 Date de télétransmission : 9 juillet 2024 Date de réception préfecture : 9 juillet 2024
